

NOTE D'INFORMATION

n° 22.32 – Novembre 2022

Le réseau des Greta et des GIP-FCIP : hausse d'activité en 2020 malgré la crise sanitaire

► Dans la continuité de 2019 et malgré la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, le nombre d'heures de formation réalisées dans le cadre du dispositif de formation continue de l'Éducation nationale progresse encore de 9 % en 2020 après une hausse de 24 % enregistrés l'année précédente. Pour autant, dans la tendance des années précédentes, la baisse du nombre des stagiaires s'accroît (- 13 % après - 4 %). Ces évolutions s'expliquent par le développement marqué de l'apprentissage, activité qui s'accompagne d'un plus grand nombre d'heures de formation par stagiaire que pour les autres profils de stagiaires. L'apprentissage a en effet rejoint la formation continue des adultes dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage instaurée par la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », qui autorise tous les organismes de formations et donc aussi les Greta à devenir centres de formation d'apprentis (CFA). Ainsi, en 2020, les effectifs d'apprentis augmentent, à la différence des autres publics de stagiaires. Ils représentent désormais 16 % (+ 12 points) des stagiaires des Greta et des GIP-FCIP (groupement d'intérêt public – formation continue insertion professionnelle) et 34 % (+ 18 points) des heures de formation réalisées.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Dominique Abriac, DEPP-A1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire, avec des mesures de confinement inédites qui ont profondément perturbé le fonctionnement des activités de formation. En parallèle, fortement encouragé par les nouvelles dispositions de la loi du 5 septembre 2018 qui libéralisent le marché de la formation professionnelle et soutenu par des mesures exceptionnelles de soutien et de relance, l'apprentissage connaît pourtant une très forte hausse (augmentation de plus de 40 % des contrats signés par rapport à l'année précédente selon le ministère chargé de l'emploi). Les Greta, dès lors que leurs statuts le précisent, peuvent désormais dispenser des formations en apprentissage au même titre que les CFA académiques déjà existants et certaines académies ont fait le choix de leur transférer cette compétence.

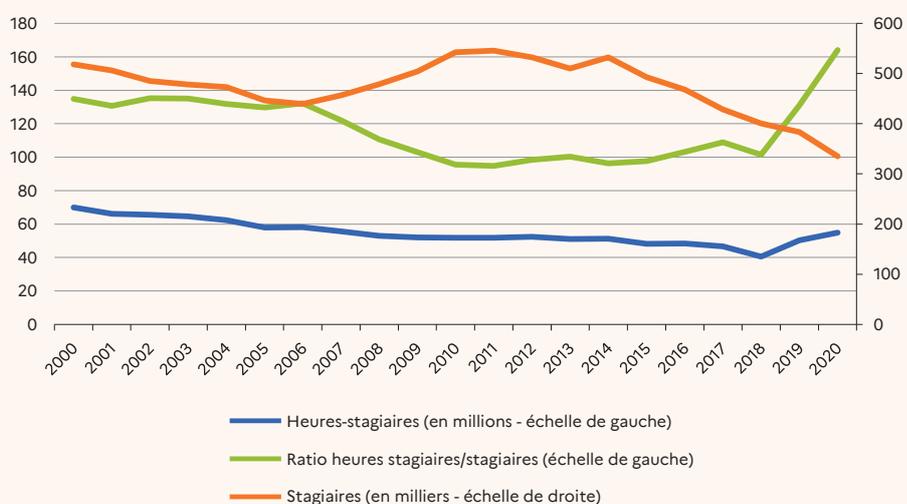
Dans ce contexte, le réseau des Greta et des GIP-FCIP a accueilli trois fois plus de stagiaires apprentis (54 200) et comptabilisé deux fois plus d'heures de formation réalisées en direction de ces publics (18,7 millions) en 2020 par rapport à 2019, où l'apprentissage restait encore cantonné aux CFA historiques déjà en activité au moment de la réforme (voir « Pour en savoir plus » - encadré 1). Cette dernière évolution profite davantage aux Greta devenus CFA qui concentrent la moitié des apprentis recensés par le dispositif (17 % en 2019) et plus de la moitié des financements qui y sont dédiés. Au final,

la prise en compte de ce nouveau public au profil très différent, car il s'agit plutôt de jeunes préparant un diplôme en formation initiale sur des périodes longues, permet au réseau des Greta d'afficher un bilan global d'activité positif en termes d'heures de formation dispensées, malgré une baisse des autres prestations en heures de formation continue.

En 2020, une activité toujours en hausse

En 2020, les Greta et les GIP-FCIP ont accueilli 334 900 stagiaires qui ont bénéficié collectivement d'un total de 54,9 millions d'heures de formation ▼ figure 1. Les heures stagiaires réalisées par le dispositif ont augmenté de 9 % sur un an, confirmant

1 Évolution des heures stagiaires réalisées, des effectifs stagiaires et du ratio (heures stagiaires/stagiaires)



Note : la durée moyenne de stage est le rapport entre le nombre total des heures stagiaires réalisées et le nombre total des stagiaires bénéficiaires des prestations. Entre 2006 et 2011, sa diminution est liée à une baisse du nombre total des heures stagiaires réalisées alors que le nombre des bénéficiaires de prestation augmente.

Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), réseau des Greta et des GIP-FCIP.

Source : DEPP, enquête n° 63 « Bilan des actions de formation continue du réseau des Greta ».

Réf. : Note d'Information, n° 22.32. DEPP

un retournement de tendance amorcé en 2019. Pour autant, dans la continuité des années précédentes, le recul du nombre des stagiaires s'est accéléré (-13 %).

En hausse plus marquée encore (+21 %), les fonds versés par les commanditaires des prestations de formation dépassent pour la première fois la barre des 600 millions d'euros avec 640 millions sur un total de 658 millions réalisés au titre de la formation professionnelle **figure 2**. Avec le nouveau système de financement de l'apprentissage, cette augmentation est alimentée par les commanditaires privés (+67 %), tandis que la participation des pouvoirs publics a globalement reculé de 3 %. En baisse de 13 points, la part des commanditaires publics

dans le financement des actions des Greta et des GIP-FCIP demeure toutefois majoritaire avec 51 %. Pour l'essentiel, les commanditaires publics financent des actions qui ciblent des publics spécifiques, dont les demandeurs d'emploi qui constituent toujours le premier public des Greta. Une faible part seulement (3 %) est consacrée à la formation des agents publics.

La croissance de l'activité est tirée par l'apprentissage

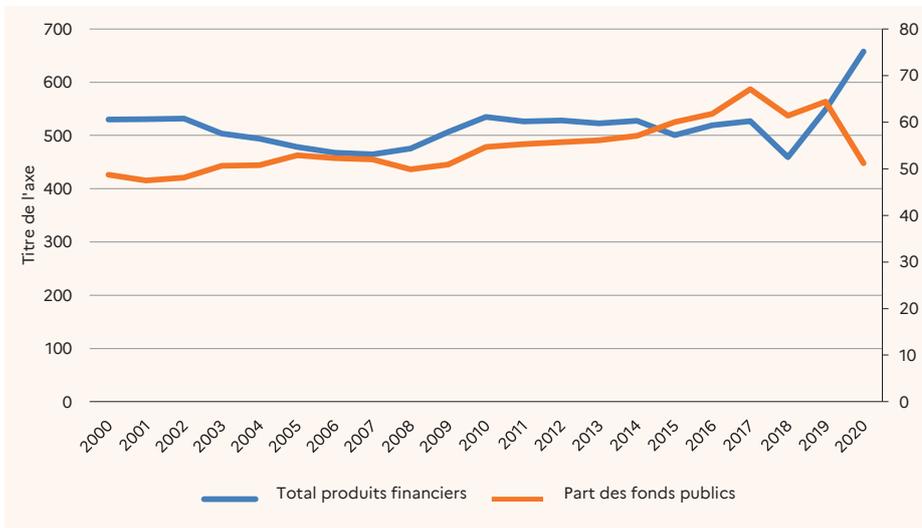
Le nombre des apprentis en formation dans les Greta et les GIP-FCIP a triplé tandis que les effectifs des autres publics bénéficiaires

ont reculé globalement de 22 %. La montée en charge de l'apprentissage dans ces organismes de formation ne parvient pas à compenser l'érosion des effectifs des salariés du privé amorcée avant la crise sanitaire (-66 000 bénéficiaires en deux ans). En 2020, les apprentis représentent 16 % des bénéficiaires (+12 points) contre 44 % pour les demandeurs d'emploi (-3 points), 24 % pour les autres salariés du privé (-7 points), 5 % pour les autres stagiaires (-1 point) où on retrouve les salariés du public et 4 % pour les particuliers (-1 point) **figure 3**.

Le nombre des heures stagiaires a plus que doublé pour les apprentis tandis qu'il a diminué de 14 % pour l'ensemble des autres stagiaires. Au total, 34 % des heures stagiaires réalisées (+18 points) ont bénéficié à des apprentis contre 46 % (-9 points) pour les demandeurs d'emploi qui demeurent le premier public du dispositif, et 13 % pour les autres salariés du privé (-8 points).

La hausse du nombre des stagiaires apprentis ne s'est pas traduite par une hausse équivalente en heures, car chaque apprenti a bénéficié individuellement en moyenne de 25 % d'heures de formation en moins qu'en 2019. Ceci peut être relié au contexte (crise sanitaire, déploiement du nouveau dispositif pédagogique de mixage des publics, car les CFA ne prennent alors plus en charge qu'une partie des heures de formation), mais aussi à la montée en charge du dispositif (les apprentis des CFA qui sont en démarrage d'activité ont moins souvent suivi une année complète de formation). Pour les autres publics, la durée moyenne de prestation par bénéficiaire reste stable (salariés d'entreprise) ou progresse d'au moins 10 % (demandeurs d'emploi). Au total, par un effet lié à la modification de la structure des stagiaires (chaque apprenti a bénéficié en moyenne de trois fois plus d'heures de formation qu'un autre bénéficiaire), on constate que la durée moyenne des stages augmente.

2 Évolution du montant total des produits financiers, en millions d'euros (euros constants base 100 en 2019) et de la part de la commande publique (en %)

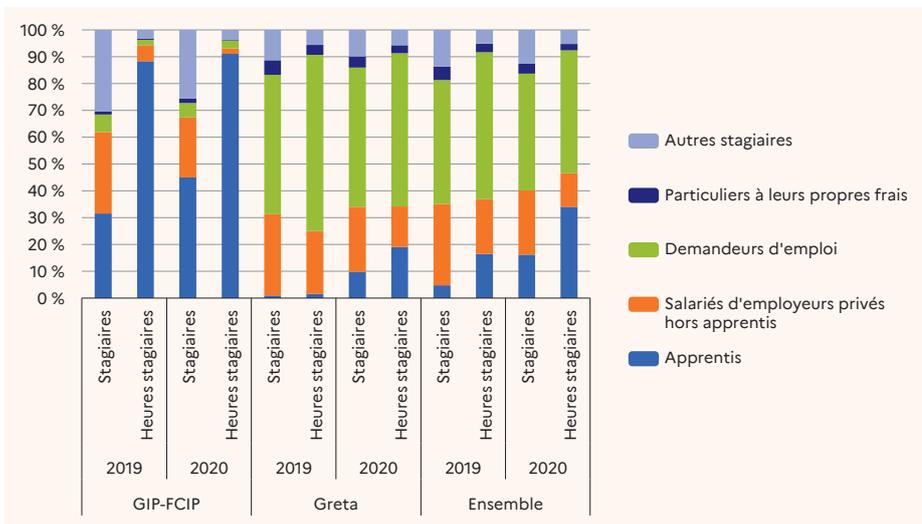


Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), réseau des Greta et des GIP-FCIP.

Source : DEPP, enquête n° 63 « Bilan des actions de formation continue du réseau des Greta ».

Réf. : Note d'Information, n° 22.32. DEPP

3 Poids des différents publics dans les stagiaires et les heures stagiaires des Greta et des GIP-FCIP en 2019 et 2020 (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte), réseau des Greta et des GIP-FCIP.

Source : DEPP, enquête n° 63 « Bilan des actions de formation continue du réseau des Greta ».

Réf. : Note d'Information, n° 22.32. DEPP

Les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle sont les premiers commanditaires devant les régions

La hausse globale du chiffre d'affaires (+21 %) est alimentée par le doublement des fonds versés par les organismes gestionnaires de la formation professionnelle, doublement qui correspond pour une part importante à un transfert de financement des régions : celles-ci assuraient encore en 2019 la plus grande part du financement des centres de formation des apprentis, avant que cette activité ne soit transférée aux nouveaux opérateurs de compétences (OPCO)

venus remplacer les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) **↳ figure 4.** Avec 263 millions d'euros, soit 41 % du total des fonds versés par les commanditaires (+ 19 points), les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle deviennent le premier financeur du dispositif devant les régions (31 %, en recul de 10 points). La part de Pôle emploi (14 %) a reculé d'un point malgré une participation en hausse de 15 %. Les contributions directes des entreprises ont reculé d'un tiers et celles-ci ne financent plus les actions des Greta et des GIP qu'à hauteur de 6 % (- 5 points).

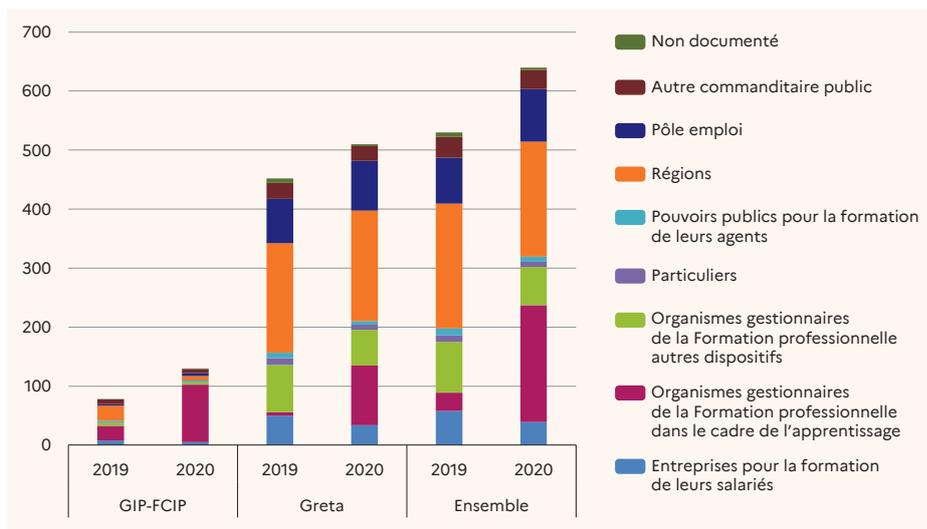
Avec l'apprentissage, les GIP-FCIP contribuent pour 20 % à l'activité du réseau

En formant près de deux fois plus d'apprentis qu'en 2019, les GIP-FCIP ont accueilli 17 % de l'ensemble des stagiaires et contribuent pour 20 % à l'activité globale du dispositif de formation continue de l'Éducation nationale. Toutefois, la hausse de 32 % des heures stagiaires qu'ils enregistrent correspond pour la plus grande part à une amélioration des déclarations des GIP-FCIP de quelques académies (Besançon, Poitiers, Orléans-Tours et Versailles) qui n'avaient pas comptabilisé en 2019 les produits de leur établissement CFA académique (en 2020, seul celui de Strasbourg démarre son activité et il ne manque plus que les produits du CFA académique de Limoges). Hors apprentissage, l'activité pédagogique des GIP-FCIP reste stable. Ils accueillent encore 11 % du total des stagiaires, mais ne contribuent plus que pour 3 % des heures réalisées et 7 % des produits financiers. La durée moyenne de stage est ramenée à 31 heures (contre 192 heures, compte tenu des apprentis), en raison notamment du poids des actions de courte durée que les GIP-FCIP mènent dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience et des bilans de compétences dont ils abritent les dispositifs (dispositifs de validations des acquis DAVA et dispositifs académiques de bilan et de mobilité DABM).

L'activité des Greta demeure d'abord tournée vers les demandeurs d'emploi et celle des GIP-FCIP est davantage tournée vers les salariés apprentis

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui a ouvert l'apprentissage à l'ensemble des organismes de formation a provoqué une vague de réorganisations. Les Greta ont investi ce

↳ 4 Montant des produits financiers versés aux Greta et aux GIP-FCIP selon l'origine du commanditaire (en millions d'euros)



Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte), réseau des Greta et des GIP-FCIP.
Source : DEPP, enquête n° 63 « Bilan des actions de formation continue du réseau des Greta ».

Réf. : Note d'Information, n° 22.32. DEPP

nouveau marché et quelques académies ont même fait le choix de leur transférer cette compétence (Aix-Marseille, Lyon ou la Corse). En 2020, les Greta ont recensé autant d'apprentis que les GIP-FCIP, mais pour encore 21 % d'heures stagiaires en moins. En effet, si le nombre moyen d'heures de formation par bénéficiaire apprenti a progressé avec la montée en charge du dispositif (supérieur à 300 heures), il reste encore inférieur à celui des GIP-FCIP de près d'une centaine d'heures. Les demandeurs d'emploi demeurent le premier public bénéficiaire (52 % des Greta et continuent de générer la plus grosse part de leur activité (57 % des heures stagiaires réalisées, en recul de 9 points). En revanche, celui des GIP-FCIP est composé principalement d'apprentis et autres salariés (apprentis pour 45 %, salariés du privé pour 22 %, autres stagiaires parmi lesquels sont rangés les salariés du public pour 25 %) et les demandeurs d'emploi ne représentent que 5 % de leurs stagiaires (- 2 points). Pour les GIP-FCIP, l'installation du nouveau dispositif de financement de l'apprentissage se traduit par une forte diminution (- 70 %) des fonds versés par les régions, tandis que ceux versés par les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle ont au contraire plus que triplé. Les régions ne financent plus les actions des GIP-FCIP qu'à hauteur de 6 % (- 27 points) contre 75 % (+ 44 points) pour les OPCO dans le cadre de l'apprentissage. Dans la même dynamique, les fonds versés par les organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle aux Greta ont également doublé, mais sans que cela s'accompagne d'une baisse de ceux versés par les régions, qui ont au contraire légèrement progressé (+ 1 %).

En recul de 5 points, la part des régions dans le financement des actions des Greta demeure toutefois la plus importante (37 % des fonds versés) devant celle des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle (20 %, en hausse de 19 points) et de Pôle emploi (17 %). Les fonds versés par les entreprises pour la formation de leurs salariés ont encore diminué de 33 % et ne représentent plus que 7 % du financement des actions des Greta, contre 14 % en 2018.

Cinq régions concentrent plus de la moitié de l'activité totale

Avec chacune un chiffre d'affaires supérieur à 65 millions d'euros, les cinq grandes régions de la moitié est du territoire avec au nord les Hauts de France, l'Île-de-France et la région Grand Est et au sud les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentent plus de la moitié de l'activité totale du dispositif. Ces régions rassemblent un peu moins de la moitié des académies (13) et un peu plus de la moitié des Greta (59) (voir « Pour en savoir plus » - figure 5). Tirées par une forte croissance de l'apprentissage, les régions Grand Est (+ 33 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (+ 17 %) ont globalement réalisé plus d'heures de formation. Ce n'est pas le cas en revanche pour les Hauts de France (- 2 %), Auvergne-Rhône-Alpes (- 3 %) et l'Île-de-France (- 8 %) où la hausse des heures stagiaires pour des apprentis a été plus modérée : de + 10 % à + 21 % tandis qu'elles ont été multipliées par treize dans le Grand Est et par trois en PACA (compte non tenu des produits du CFA académique de l'académie de Marseille en

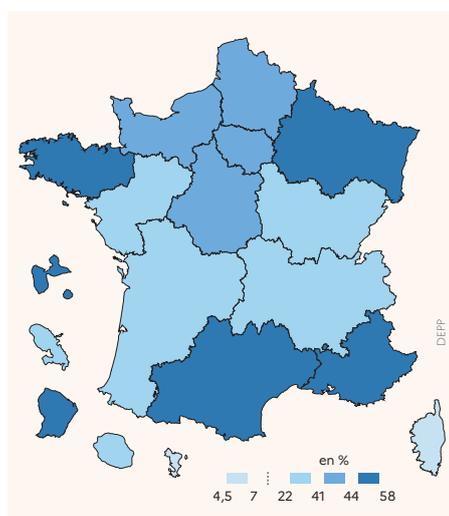
2019, ce qui induit un effet de rattrapage). Toutefois, seule l'Île-de-France accuse aussi une baisse de ses produits financiers (- 7 %). Hors apprentissage, les heures-stagiaires diminuent de 6 % en PACA et de 11 à 14 % dans les quatre autres régions.

Des évolutions contrastées selon les régions

L'apprentissage dans les Greta et les GIP-FCIP progresse dans toutes les régions, mais la hausse du nombre des apprentis ne parvient pas en général à compenser le recul des autres publics pour lesquels les évolutions positives font figure d'exceptions (salariés d'entreprise dans l'académie de Dijon, demandeurs d'emploi dans celles de Paris, Nice, Montpellier, La Réunion et la Guadeloupe). C'est le cas aussi dans le Grand Est, qui connaît pourtant une envolée de nouveaux bénéficiaires apprentis alimentée par la création du CFA académique de Strasbourg et les Greta CFA de l'académie de Nancy-Metz.

Compte tenu de l'apprentissage, les heures stagiaires ont progressé le plus fortement dans les régions du Centre-Val de Loire (+ 32 %), du Grand Est (+ 33 %), des Pays de la Loire (+ 57 %) ainsi qu'à La Réunion (+ 81 %). Hors apprentissage, elles ont reculé partout sauf à La Réunion (+ 74 %). Le recul est alors plus modéré en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 6 %), en Bourgogne Franche Comté (- 7 %) et en Bretagne (- 8 %) que dans les régions académiques de Guyane (- 33 %), des Pays de la Loire (- 36 %), de Corse (- 38 %) ou de Mayotte (- 62 %).

7 Poids des demandeurs d'emploi parmi les stagiaires, par région (en %)



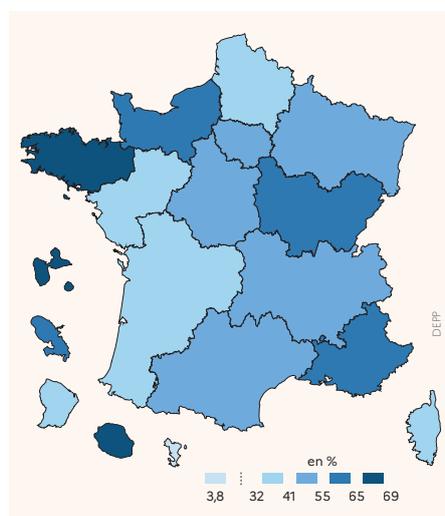
Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), réseau des Greta et des GIP-FCIP.
Source : DEPP, enquête n° 63 « Bilan des actions de formation continue du réseau des Greta ».
 Réf. : Note d'Information, n° 22.32. DEPP

Les produits financiers sont en hausse de 52 % dans le Grand Est et en Corse et de plus de 70 % dans les Pays de la Loire (+ 74 %), et à La Réunion (+ 78 %). Les fonds versés par les OPCO au titre de l'apprentissage représentent jusqu'à 95 % du financement des Greta et des GIP-FCIP à Mayotte, mais seulement 9 % à La Réunion. Ils pèsent pour un tiers du financement des actions des Greta et des GIP-FCIP dans le Grand Est (+ 30 points) et deviennent majoritaires en Corse et dans les Pays de la Loire avec 54 % (+ 43 et 51 points).

Demandeurs d'emploi et fonds publics

Entre 2019 et 2020, le poids des demandeurs d'emploi formés par le dispositif des Greta et des GIP-FCIP s'est renforcé en Bretagne (+ 6 points), en Guyane (+ 9) et à La Réunion (+ 17), mais a significativement reculé dans le Grand Est (- 8 points avec 48 %) et dans les régions Centre-Val de Loire (- 11 points avec 44 %) et Pays de la Loire (- 16 points), le plus fortement à Mayotte (- 30 points). Les demandeurs d'emploi demeurent le premier public du dispositif, mais avec la poussée de l'apprentissage ils ne sont plus majoritaires que dans cinq régions contre encore sept en 2019. Ils comptent ainsi pour un peu plus de la moitié des stagiaires en Guadeloupe, Guyane, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur et jusqu'à 58 % en Bretagne (voir « Pour en savoir plus » - figure 6). En revanche, ils sont presque absents en Corse (6 %) et à Mayotte (5 %) et représentent moins du tiers des stagiaires dans les Pays de la Loire (22 %), à La Réunion et à la Martinique (32 %) (voir figure 7).

10 Part des fonds publics dans les produits financiers, par région (en %)



Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), réseau des Greta et des GIP-FCIP.
Source : DEPP, enquête n° 63 « Bilan des actions de formation continue du réseau des Greta ».
 Réf. : Note d'Information, n° 22.32. DEPP

Hors Mayotte, les demandeurs d'emploi génèrent plus d'activité pédagogique dans les DROM où ils représentent entre 59 % (Guyane) à 84 % (Guadeloupe) des heures réalisées (4 % à Mayotte) (voir « Pour en savoir plus » - figure 8), avec un temps moyen de formation par bénéficiaire qui varie d'un à quatre (110 heures en Guyane et 480 heures en Martinique) (voir « Pour en savoir plus » - figure 9). À l'opposé, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de moins de 30 % des heures réalisées en Corse (16 %), dans les Pays de la Loire (23 %) et en Nouvelle-Aquitaine (26 %). Ceux de Nouvelle-Aquitaine sont relativement plus nombreux (41 % des stagiaires), mais ont bénéficié en moyenne de prestations plus courtes (moins de 100 heures contre plus de 200 pour la Corse et les Pays de la Loire) (voir « Pour en savoir plus » - figure 11).

Avec le développement de l'apprentissage, les OPCO deviennent le premier commanditaire du réseau des Greta et des GIP-FCIP dans plus de la moitié des régions. La part des fonds publics reste stable à la Martinique (60 %) et a même progressé de 15 points à La Réunion (69 %), mais elle a reculé partout ailleurs : de plus de trente points, en Guyane (39 %), en Corse (34 %), dans les Hauts-de-France (44 %) et à Mayotte (4 % en recul de 96 points), d'une vingtaine de points dans les Pays de la Loire (33 %) et en Nouvelle-Aquitaine (40 %). Les fonds privés ont également pris le pas sur les fonds publics en Île-de-France (47 %, en recul de 4 points). Ces derniers restent toutefois majoritaires dans toutes les autres régions et représentent encore plus de 60 % des fonds versés en Normandie (61 %), en Bourgogne Franche-Comté (64 %), en Bretagne (67 %) à La Réunion et à la Guadeloupe (69 %)

(voir figure 10). Les régions restent le premier commanditaire des actions des Greta et des GIP-FCIP en Bourgogne-Franche-Comté (53 %), Bretagne (56 %) et Normandie (57 %) ; Pôle emploi reste leur principal financeur en Auvergne-Rhône-Alpes (40 %) et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (43 %) où le déploiement des formations financées par le plan d'investissement dans les compétences (PIC) a été confié à Pôle emploi, ainsi qu'à la Guadeloupe (48 %), à la Martinique (33 %) et à La Réunion (63 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 12).

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.32, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques